

Protocole Pass' Région

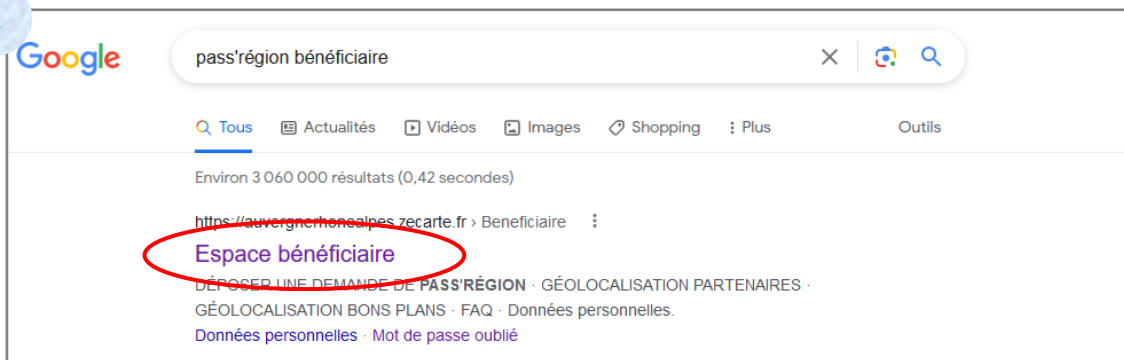
Information importante ! Les créations de comptes seront faites par l'établissement le jour de l'inscription. Ce protocole vous concerne UNIQUEMENT si vous n'êtes pas présent le jour de la convocation.

II. Je n'ai pas encore de Pass'Région

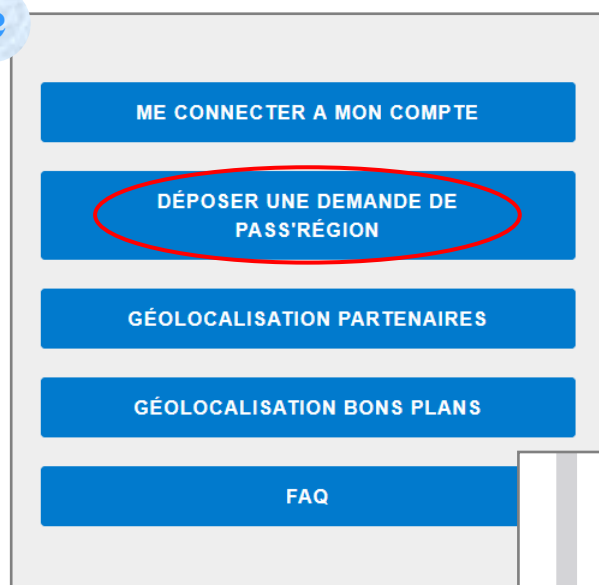
Comment créer un compte ?

Je me rends sur internet et dépose une demande de Pass'Région.

1



2



3

A screenshot of a form titled 'Charte des droits et des devoirs des bénéficiaires du Pass'Région, la carte des jeunes d'Auvergne-Rhône-Alpes'. The form contains a paragraph of text about the Region's commitment to its youth. Below the text, there are three columns of bullet points. At the bottom, there is a checkbox labeled 'J'accepte la charte droits et devoirs *' which is checked. Below the checkbox, there are two buttons: 'ANNULER' and 'SUIVANT'.

Après avoir accepté la charte droits et devoirs, je remplis les différents champs (nom, prénom, date de naissance, adresses mail et postale etc.). Afin de simplifier la démarche ainsi que le suivi, **je demande l'envoi de ma carte à l'établissement.**

Le mot de passe doit être le prénom en MAJUSCULES + jour et mois de naissance.

Ex : Errine DUPONT, née le 01/02/2002,

Le mot de passe sera **ERRINE0201**

L'adresse e-mail renseignée lors de la création de compte doit être celle de l'élève ou une adresse auquel il a accès facilement !

*Champ obligatoire **

Civilité *	Nom *
MME	DUPONT
Prénom *	Date de naissance *
Errine	01/02/2002
Email *	Confirmation Email : *
errine.dupont@gmail.com	errine.dupont@gmail.com
Mot de passe : *	Confirmation mot de passe : *
.....	
RETOUR	SUIVANT

Sécurisation par un code secret obligatoire

L'utilisation des avantages du Pass'Région nécessite la saisie d'un **code secret** afin de mieux sécuriser les transactions chez les partenaires.

Les jeunes et les référents doivent définir leur code secret (à 4 chiffres) depuis leur compte personnel avant la première utilisation de leur carte.

N.B. : la mise en place de ce code secret n'impacte pas le contrôle d'accès : si un jeune n'a pas encore défini son code secret, sa carte fonctionnera tout de même pour le contrôle d'accès à l'établissement et/ou à la restauration scolaire.



Attention

A la fin de la démarche, un mail sera envoyé à l'adresse référencée lors de la création du compte. Il est impératif de cliquer sur le lien dans un délai maximal de 24h après l'envoi, afin de finaliser la demande. En cas de non validation, il faudra contacter le service Pass'Région au **0810 559 559**.

Une fois le compte activé, il faudra alors vous connecter à votre espace pass région et créer un code secret à 4 chiffres qui vous permet de bénéficier de vos avantages. Ce code est **2023**.